

CHAMPIONNAT DE FRANCE « BORD DE MER »

Les Calaisiens sur le podium

Durant trois manches disputées la semaine dernière face à l'océan, Montalivet était le point de rendez-vous de 300 compétiteurs sélectionnés pour le championnat de France 2015 de pêche en bord de mer.

A cette époque de l'année, les poissons les plus recherchés étaient les bars, les orphies, les sars, les soles mais la plus grosse prise, effectuée lors de l'ultime manche revient à Mickaël Sauvage qui mettait au sec une raie de 2,058 kg.

Les nombreuses petites vives ont permis à beaucoup de compétiteurs d'éviter la bredouille

Les Nordistes se sont bien distingués pendant ces championnats

toujours redoutée lors d'une telle compétition.

Si, comme nous l'annoncions vendredi dernier, Jonathan Gambier remportait la première manche, il reculait au classement dès le lendemain pour terminer le troisième tiers-temps sans poisson. En revanche, Pau-



Bryan Tiersonne, premier espoir de ce championnat 2015.



Sur la deuxième marche du podium « Clubs », les Marsouins de Calais.

line Bellicourt, après une deuxième place continuait à mettre au sec les poissons avec une belle régularité et accédait finalement sur la plus haute marche du podium.

Elle sera d'ailleurs quadruplement titrée en individuel, chez les dames, par équipe et par comité. L'Équihennoise, originaire

de Dunkerque, a donc réalisé un excellent parcours qui justifie sa place en équipe de France.

Parmi les Calaisiens, Bryan Tiersonne a également misé sur la régularité et, malgré une troisième manche en demi-teinte, termine premier représentant calaisien et premier espoir français.

Autre distinction calaisienne,

celle du président Alain Maka qui accède à la médaille d'argent chez les vétérans.

Si le S.C.C. Equihen-Plage termine en tête des clubs, les Marsouins de Calais se placent en deuxième position, ce qui leur assure une qualification pour le championnat du monde des clubs 2016 qui sera organisé en Belgique.

LES PODIUMS

SENIORS

1. Pascal Dachicourt 72 points
2. Guy Guntzburger 86 points
3. Stéphane Acket 99 points

VÉTÉRANS

1. Jean-Yves Perez (Guidel S.C.) 187 points
2. Alain Maka (Marsouins de Calais) 197 points
3. Alain Chapron (S.C.C. Mimizan) 214 points

DAMES

1. Pauline Bellicourt (S.C.C. Equihen-Plage) 33 points
2. Laureen Dudit (C.N.G.V.) 253 points
3. Jocelyne Byhet (Lancer Stellien) 276 points

ESPOIRS

1. Bryan Tiersonne (Marsouins de Calais) 175 points
2. Laureen Dudit (C.N.G.V.) 253 points
3. Paul Delassus (T.C.F.M.) 330 points

CLUBS

1. S.C.C. Equihen-Plage (Bellicourt - Dachicourt - Acket) 1+2+4=7 points
2. Marsouins de Calais (Tiersonne - Fontaine - Maka) 12+14+21=47 points

LA COURGUINOISE

« Marie-Justine » au top

Après un premier concours organisé en mai, et avant le Trophée de Calais dont le report est projeté pour le 26 septembre, les responsables de La Courguinoise proposaient aux adhérents de participer à une épreuve de quatre heures au large de Calais. Bien que la mer parait quelque peu houleuse, le concours s'est disputé dans de convenables conditions de sécurité, douze bateaux ayant embarqué trente-deux pêcheurs (dont quatre invités).

Les flets ont permis de marquer des points

Dans la zone choisie, au large de la bouée CA 4, ce sont essentiellement des flets qui ont permis de marquer la majorité des points.

A noter, toutefois aussi, la présence de quelques soles, de bars et de chiens de mer. Ce sont d'ailleurs un bar et un chien de mer, présentés à la pesée par Jonathan Lassenne et Philippe Heuninck, qui ont été les prises les plus importantes de ce concours.

Par ailleurs, les responsables de l'amicale constataient, avec satisfaction, que les nouveaux adhérents ont magnifiquement tiré leur épingle du jeu en terminant parmi les meilleurs !



L'ensemble des participants au terme du deuxième concours de la saison.

LE CLASSEMENT

- | | |
|--|---|
| 1. « Marie-Justine » (Buret - Capon - Duquenoy - Duquenoy) 12,360 kg | 7. « Thomalex » (Barents - Pidou - Del-pierre) 4,360 kg |
| 2. « Le Flandre » (Brachet - Paris) 8,300 kg | 8. « Le Minick » (Ducloie - Picout) 3,580 kg |
| 3. « Valsan 2 » (Heuninck - Demeulemaere) 7,780 kg | 9. « Labrax » (Logez - Bénie - Dangin - Maillet) 3,450 kg |
| 4. « Fa'Buleux » (Pollet - Lavigne) 7,310 kg | 10. « Gadus » (Dhalleine - Demarque) 3,350 kg |
| 5. « Désiré » (Lassenne - Prouvot - Del-liaux) 5,320 kg | 11. « Iguane 2 » (Noyon) 2,270 kg |
| 6. « Mickey » (Letren - Letren - Bouras - Bouras) 4,860 kg | 12. « Season's » (Daniel - Daniel - Lestinois) 2,650 kg |



OFFRE SPÉCIALE ABONNÉS

En 2015, chaque jeudi, Nord Littoral récompense un fidèle abonné en lui offrant une bouteille de Champagne^{(1) (2)}



Avec notre partenaire



(1) Tirage au sort effectué dans le fichier des plus fidèles abonnés à Nord Littoral. (2) L'alcool d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.